

N° 0182 du 28 Juillet au 03 Août 2015- Prix : 250 F CFA

Culture / Société :

Le comédien Eklou-Natey Ablodévi admis à l'hôpital après un accident de circulation Appel au soutien



Le doyen Eklou-Natey Ablodévi sur son lit d'hôpital après l'accident

Il est des hommes qui passent leur chemin sans se soucier du regard qu'on leur accorde. Il est des hommes qui quotidiennement ne cherchent qu'à faire leur travail, celui pour lequel ils ont été "appelés". Ils le font mais surtout ils le font bien. Dans l'amour et le respect non seulement du prochain mais aussi de la patrie...

Suite page 6

POLITIQUE/ SCAPE :
Le Gouvernement Klassou mise sur les axes prioritaires pour le développement des secteurs à fort potentiel P.4



Komi Sélom Klassou, Chef du Gouvernement

ECONOMIE/CONSOMMATION :
Une progression de 0,2% du niveau des prix en Juin



Les tomates rondes connaissent une forte hausse: +47,5%

Culture / Akpéma :
L'initiation de la jeune fille vierge chez les Kabyè succède aux Evala



Des danseuses d'Akpéma

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo
Mardi 28 Juillet 2015
Matin:
Ciel peu nuageux
23°C
Après-midi:
Ciel très nuageux
30°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT
8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

ADMINISTRATION TERRITORIALE/
PROBLÈMES DE CHEFFERIE À ADIDOKPO DANS LE ZIO :

Les points d'éclaircissement des "AZIAMADI"



Une vue du village Adidokpo

Dans notre dernière parution, nous avons relaté une rébellion des "autochtones contre l'imposition d'un Chef étranger à leur localité". Suite à cette publication, notre rédaction a été approchée le même jour par l'un des portes paroles des "AZIAMADI" qui a bien voulu nous donner leur version des faits. D'entrée, le porte-parole des "AZIAMADI" reconnaît l'existence de différend ou bien plus d'incompréhension entre eux et la collectivité EGU-DZAKU. Mais affirmant n'être pas animés d'un esprit d'affrontement, les "AZIAMADI" ont tenu à apporter quelques points d'éclaircissement par rapport à notre dernière publication... P.3

Nuptia
Evenement - ciel

EDITO

Un retour "nonsense"

SEULS LES klaxons des "zemidjan" de l'aéroport de Lomé à son domicile ont annoncé, fidèles à leur job, le retour de Jean-Pierre FABRE au pays.

Candidat malheureux, arrivé en seconde position derrière Faure Gnassingbé, le leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) avait disparu du pays quelques jours après les résultats de la Présidentielle 2015. Ce fut un silence total de la part de cet opposant qui a habité ses militants à la contestation populaire toutes les fois qu'il perd une échéance électorale. Pour rappel, il a "le mérite" de marcher pendant 4 ans de Bè kodjindji à la plage, et dans les rues de Lomé pour réclamer une "prétendue" victoire de la Présidentielle 2010.

Fatigué, et ses militants avec, des marches, il a pu retrouver sa chaise au Parlement après les Législatives de 2013 plus comme président de son groupe parlementaire mais comme simple député de la Nation.

Après donc sa cuisante défaite face à Faure GNASSINGBÉ, Jean-Pierre FABRE s'était retrouvé du côté de l'Europe pour "ses affaires", pour "ses rendez-vous".

Depuis le week end passé, Jean-Pierre Fabre est de retour dans la capitale. Qu'est-il réellement parti faire en Europe, nul ne le sait. A moins qu'il ne se décide à rendre compte à ses militants de son séjour de l'autre côté. Pour l'instant, le retour de Jean-Pierre FABRE au pays est qualifié de "nonsense". Autrement, du bruit tout autour pour rien.

Crédo TETTEH

Libre opinion : Par Dr David IHOU

Regardons dans le rétroviseur (1919-1963 : 3ème Partie

HÉLAS, TROIS fois hélas, ce bel édifice démocratique bâti le 27 avril 1958 allait vite s'écrouler... Le 16 mai 1958, le Premier Ministre désigné, Mr Sylvanus Olympio, dont la coalition C.U.T.-Juvento obtint 32 sièges, au Parlement, contre 14 sièges à la coalition P.T.P. -U.C.P.N. de Mr Nicolas Grunitzky, prononce devant la Chambre des Députés, son discours d'investiture, devant tous les élus présents au grand complet : "Je ferai un pressant appel à vous, nos compatriotes, sans distinction de partis, à travers vous les élus, d'écarter toute pensée de vengeance ; il me semble qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de venger ceux qui ont été les victimes des errements humains. Le Togo a besoin de tous ses enfants, sans exception, pour travailler à sa libération complète du joug colonialiste, qui a trop longtemps pesé sur ses destinées. Ensemble, nous allons rebâtir notre patrie sur une fondation solide et durable..."

Le Premier Ministre sortant, Mr Nicolas Grunitzky, premier orateur inscrit, après avoir fait le bilan détaillé du chemin parcouru pendant les près de trois ans écoulés (12 juin 1955 au 27 avril 1958), conclut par ces mots :

"Monsieur le Premier Ministre désigné, je sais qu'aucun des problèmes que je viens d'évoquer ne vous échappe. Notre pays est à construire. Aux réalisations déjà entreprises, viendront s'ajouter les vôtres, votre tâche, je le sais, sera lourde. Et vous savez que le vœu que j'ai déjà formulé à votre équipe et à vous-même, est que vous réussissiez dans votre tâche. Et cette réussite dépendra du calme, de l'ordre, de la paix et de la concorde dont le pays vous entourera. Pour ma part, et avant de reprendre rang dans quelques instants parmi les députés, et également au nom de mes amis, je dirai en concluant, qu'à ce qui touche à l'intérêt supérieur du pays, nous apporterons notre concours dévoué !"

Et c'est à l'unanimité des 46 députés du Parlement (32 de la majorité et 14 de la minorité) que le Premier Ministre désigné, Mr Sylvanus Olympio, fut investi !

On se croirait, ce 16 mai 1958, dans l'enceinte d'un Parlement d'une vieille démocratie, en écoutant le dis-

cours responsable du Premier Ministre entrant, Sylvanus Olympio, et celui élégant et sage, du Premier ministre sortant, Mr Nicolas Grunitzky !

Pourquoi alors, ce déchainement stupide des passions, qui a commencé dès la proclamation des résultats, au soir du 27 avril 1958 et qui s'est amplifié jusqu'à faire exploser la jeune démocratie naissante ?

A) La dérive suicidaire

Les témoignages accablants des victimes de la barbarie des nouveaux vainqueurs laissent les togolais sidérés. Toutes les régions du Togo furent atteintes par la furie des partisans du C.U.T., et ni les 14 députés de la minorité parlementaire, ni les chefs coutumiers, ni les simples citoyens n'ont été épargnés. Il faut préciser que c'est au Nord que les 11 députés sur les 14 ont été élus pour la minorité parlementaire !

Pour le P.T.P., seuls Nicolas Grunitzky, Fiawoo Emmanuel, Ayassou Michel, ont été élus pour le P.T.P. respectivement à Atakpamé, Tsévié-Est, et Tabligbo-Ouest.

Le C.U.T. a fait le plein à Lomé, Aného, Kloto, Sokode, et même Dapaong ;

L'U.C.P.N. a fait le plein à Mango, Pagouda, Lama-Kara et Niamtougou ;

La Juvento a placé Anani Santos à Lomé-Est, et Abalo Firmin dans l'Akposso-Est.

"Il semble que le destin furieux veille scrupuleusement à ce que chaque victoire du C.U.T. se traduise infailliblement par la violence. Les actes de vandalisme, de lapidation après la victoire du Dr Martin AKU en 1946 n'étaient que brouillilles comparés à ce qui s'est passé et continue de se passer à Lomé et partout dans le pays... Si le renversement de la situation nous stupéfia, il surprit d'avantage nos adversaires. Leur étonnement se transforma rapidement en délire. Ainsi, dès le lendemain, 28 avril, il s'avéra que leur triomphe électoral devait se fêter dans la vengeance, dans la brutalité, dans la pillage, et il faut le souligner, dans les assassinats..."

C'est le Dr Robert AJAVON qui parle ainsi, au lendemain de son exfiltration de Lomé pour Paris. Et la

réalité semble lui donner raison :

« Le 1er mai, 1958, Mr Justin DEOU, militant du P.T.P. est lynché dans la rue par une centaine d'énergumènes au moment où il se rendait chez le président de son Parti.

Le même jour, M. VISSOH, président de la section du P.T.P. à Notsè est assailli, battu et laissé pour mort. Beaucoup de femmes et d'hommes du P.T.P. furent assaillis, battus et l'hôpital de Tokoin reçut ce jour-là, son plein de blessés graves...

« Le 9 mai 1958, Dr AJAVON Robert, président du P.T.P., protégé par le capitaine PEUTEL, chef de la gendarmerie et deux camions remplis de gendarmes fut exfiltré de Lomé pour Paris...

« Le 24 mai 1958, le village de Témé Odéré, fief du chef supérieur IHOU, qui a voté majoritairement pour le P.T.P., fut envahi, pillé, mis à sac puis incendié ! Un contingent de gendarmes, appelé à la rescousse, arriva trop tard, et croisa la horde des pillards sur le pont de la rivière Amoutchou. Un des manifestants lança une grosse pierre sur le chef français du contingent, qu'il blessa, et celui-ci l'abattit d'une balle dans la tête ! Un autre manifestant, croyant aux vertus de son gris-gris, piétina rageusement une grenade lancée sur les manifestants et vit sa jambe arrachée, et mourut quelques minutes plus tard...

« Le 14 juin 1958 : (télégramme de Mr AKPAKI, d'ATAKPAMÉ à Mr Nicolas Grunitzky à Paris) : "hauts fonctionnaires frappés et humiliés, femmes flagellées et promenées nues à travers la ville. Chef C.U.T. menace assaillir Gnagna si population et chefs n'adhèrent pas..."

« Dans la foulée : "Chef PALANGA de Lama Kara a eu sa maison incendiée, après avoir été battu... Le député Michel AYASSOU a été battu hier dans l'enceinte même de l'Assemblée législative, sans que le Président de l'Assemblée, présent, n'ait levé le petit doigt..." (télégramme de Mr Kuévi). En fait c'était le 11 juin.

« Le 19 juillet 1958, le député U.C.P.N. de Lama-Kara-Ouest, Albert Kpatcha, est attaqué en arrivant au village de Soumdina et grièvement blessé. Son frère aîné, Bakoudi Kpatcha, chef canton de Yade est battu avec fracture du crâne. Albert Kpatcha a été arrêté après et mis en prison jusqu'en novembre 1962 !



Dr IHOU David

La région de la Kara a particulièrement souffert du régime de Sylvanus Olympio :

- Antoine Méatchi, député, ancien ministre a été arrêté, et entièrement dépouillé de ses vêtements, mené à pied jusqu'à la place du marché et condamné à danser, avant d'être mis en cellule.

- Benoît Palanga, Marcel Agba, Francois Batchassi, Leonard Ywassa, Clément Ywassa, Valentin Blakimé furent tous persécutés, ayant conservé leur fidélité à l'Unions des Chefs et Populations du Nord (U.C.P.N.)...

A Atakpamé, le député Victor Atakpamé vit sa maison qu'il faisait construire au quartier Djama rasée par les activistes du C.U.T. Il fit l'objet après d'un mandat d'arrêt et de dépôt. Plusieurs natifs ou habitants de cette ville furent tabassés, lynchés ou pourchassés : Tossah Gilbert, Edoh Atanase, Obim Augustin, Sénaya Roudolphe, Emmanuel Awokou...

A Aného, Raphael Abalovi Lawson, ex régent d'Aného, Joseph Agbégnigan Mensah, régent de Porto Séguro, adjoint au feu Roi Assiakoley II, son frère Sowa Ayi Mensah, chef supérieur Keta Assoukopé, Messanvi Christophe Agbezouhlon II, chef d'Attitogon, etc., furent persécutés...

A Dapaong, Sambiani Mateyendou, député de Dapaong - sud, se voit révoqué comme Chef de canton de Bombouaka, dès le 20 mai 1958, car son mandat de député n'était plus renouvelé. Barnabé Toatre, et beaucoup d'autres furent martyrisés...

A Mango, le député Djamgbedja Koukoura, député de Sansanné Mango-Nord, Fambaré Djakpa, l'imam El Hadj, Abdoulaye, et tant d'autres, furent martyrisés...

A AFLAO, le chef de canton Semékonawo Agblevon, à Sagbado, se vit piller son domicile, et incendier 169 cases de son village... Yaovi Semékonawo, Koffi Semékonawo, Hunyawo Attigaba, Nyabe Boulou, et plus d'une cinquantaine d'habitants de la localité furent victimes de cette razzia...

A suivre...

LE MÉDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Révisé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalou
René Beaugars

Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Léo AYIVI (90 19 70 25)

Reclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 04 Août 2015

update concept & ACPD
organisent
ACADEMIE GRH
Edition 2015
Thème:
Mise en oeuvre d'une gestion
des Ressources Humaines
Date: 28 sept. au 02 oct. 2015
Lieu: Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pour des informations détaillées, envoyez un mail au: info@updateconcept.com

update concept
Formation-Lomé

DU PROSPECT AU CLIENT
12 - 14 août 2015

Plus d'info
+ 228 - 2226 2772
+ 228 - 9004 8383
info@updateconcept.com

SOGESTI GROUPE

Emplois & Formations
www.emploiogo.com

Hôtels-Restaurants-
Agences de voyage
www.togotourisme.com

Entreprises-Partenariat
www.togotourisme.com

Location & Vente
www.togoinmobillier.com

Hébergement Linux
& Windows
www.rapidehosting.com

Web Design & IT Experts
www.institutwebmaster.com

Archivage-Ged-
Intranet-Formations
www.sogesti.net

Tel: 22 20 05 53
info@sogesti.net

Administration Territoriale/Problèmes de chefferie à Adidokpo dans le Zio : Les points d'éclaircissement des " AZIAMADI "

DANS NOTRE dernière parution, nous avons relaté une rébellion des " autochtones contre l'imposition d'un Chef étranger à leur localité ". Suite à cette publication, notre rédaction a été approchée le même jour par l'un des portes-paroles des " AZIAMADI " qui a bien voulu nous donner leur version des faits.

D'entrée, le porte-parole des " AZIAMADI " reconnaît l'existence de différends ou bien plus d'incompréhension entre eux et la collectivité EGU-DZAKU. Mais affirmant n'être pas animés d'un esprit d'affrontement, les " AZIAMADI " ont tenu à apporter quelques points d'éclaircissement par rapport à notre dernière publication.

De l'assignation en référé aux fins d'expulsions

Selon le porte-parole des " AZIAMADI " que nous avons rencontré le mercredi dernier, le 11 septembre 2014, l'huissier Me MISSITE Alouandjou les (au nombre de 24 personnes) avait assigné en référé à comparaître (dans le temps) le lundi 15 septembre 2014 à 14h30 par devant le Président du Tribunal de première instance de Tsévié, à la requête de la Collectivité EGU-DZAKU, représenté par AGBEDESSESI Kodzo, demeurant et domicilié à Lomé (P/Golfé), pour " qu'il soit ordonné l'expulsion de tous les requis, et celle de toute personne par eux installée sur les lieux ; PAR CES MOTIFS : ... ordonner aux requis de vider de corps et de biens, ainsi que toute personne installée de leur chef, la portion de terrain par eux occupée dans le domaine de la collectivité EGU-DZAKU, sis à Adangbé au lieu dit " Adidokpo " ; ordonner l'exécution provisoire de l'ordonnance à intervenir, sur minute, nonobstant toutes voies de recours, et avant enregistrement. ".

De l'audience publique des référés du lundi 29 septembre 2014

Suite à l'assignation ci-dessus citée, les parties ont réellement comparu par devant le Président du Tribunal de Première Instance de Troisième Classe de Tsévié, tenant audience publique des référés en son Cabinet sis au palais de Justice de ladite ville.

Selon les récits du porte-parole des " AZIAMADI " que nous avons rencontré, le Président du Tribunal après les avoir écoutés a rendu une ordonnance de référé sur assignation N°76/2014 du 29 septembre 2014 dont les conclusions sont : " ... PAR CES MOTIFS : Au principal, renvoyons les parties à mieux se pourvoir ainsi qu'elles en aviseront ; Mais dès à présent, vu l'urgence, Rejetons toutes les demandes de la collectivité requérante comme non fondées, Réserveons les dépens ".

Les développements des différends parties à l'audience du 29 septembre 2014

A cette audience en référé par devant le président du Tribunal de Première Instance de Troisième Classe de Tsévié, la Collectivité EGU DZAKU représentée par le sieur AGBEDESSESI Kodzo après son développement de l'affaire, a sollicité " qu'il plaise au Juge des référés d'adju-

ger à son client l'entier bénéfice de ses conclusions introductives d'instances. Ce à quoi, les requis (les AZIAMADI) présents à l'audience "ont présenté leurs moyens de défense".

Précisons que selon l'ordonnance de référé sur assignation N°76/2014 du 29 septembre 2014, et qu'au soutien de son action, " la collectivité requérante expose qu'elle est propriétaire d'un domaine foncier d'une superficie de 100 ha 05a 46ca sis à Adangbé au lieu dit " Adidokpo " à environ neuf (09) kilomètres dudit village, dans la Préfecture du Zio ; que son droit de propriété sur ce domaine a été reconnu par jugement N°72 du 07 avril 2000 rendu par le Tribunal de ce siège ; qu'elle a installé les requis sur une partie de ce domaine foncier ; que les requis ont baptisé les lieux qu'ils habitent " Bè-Condji " ; que ceux-ci se permettent aujourd'hui d'y installer d'autres personnes sans l'autorisation de la requérante propriétaire ; que ces installations se font souvent moyennant de l'argent ; qu'en outre, les requis empêchent la collectivité requérante d'effectuer des travaux de construction sur sa propriété ; que les requis empêchent donc la collectivité requérante de jouir pleinement de sa propriété ; que celle-ci considère ces troubles de jouissance graves et intolérables, que pour cela elle sollicite que la présente juridiction ordonne l'expulsion pure et simple des défendeurs du domaine foncier en cause...".

Plus loin, l'ordonnance dont nous avons eu copie, précise " que les requis s'opposent à l'action de la collectivité demanderesse ; que pour eux, c'est celle-ci qui les a installés sur les lieux il y a plus de 120 ans ; qu'ils ont même créé la ferme de Bè-Condji depuis 1909 devenue au fil des années le village d'Adidokpo ; que la collectivité requérante n'a plus le droit de les expulser de ce village ; que dans tous les cas le jugement N°72 du 07 avril 2000 du Tribunal de Tsévié a même signalé que la collectivité demanderesse a cédé en donation des parcelles aux habitants de Bè-Condji, qu'ainsi la demande d'expulsion formulée par celle-ci n'est pas compréhensive...".

Après ces différents développements ou moyens de défense, l'ordonnance de référé mentionne ce qui suit : " attendu que suivant les débats les requis ont été installés sur le domaine en cause par la collectivité requérante il y a plusieurs générations ; que les débats n'ont pas permis de savoir avec exactitude à quel titre les défendeurs sont installés sur les terrains en cause ; que dans tous les cas la collectivité demanderesse ne fait pas la preuve que les requis sont à titre précaire sur le domaine en cause pour solliciter leur expulsion ; qu'il y a donc lieu de rejeter ses demandes comme non fondées ".

De l'effectivité de la remise par le Préfet ADOSSI Komi Séna de l'arrêté de reconnaissance

A notre question de savoir si le Préfet du ZIO ADOSSI Komi Séna a remis l'arrêté de reconnaissance au sieur AZIAMADI Kodzo comme Chef du village d'Adidokpo, notre interlocuteur nous réponds : " effectivement le Préfet du Zio Monsieur ADOSSI Komi Séna a remis le 04



Une vue du village Adidokpo

juillet 2015 en mains propres, l'Arrêté N°0159/MATDCL portant reconnaissance de la désignation par voie coutumière de Monsieur AZIAMADI Kodzo -sous le nom de trône de Togbui Kodzo Joseph AZIAMADI V, en qualité de chef du village d'Adidokpo dans le canton de Gbatopé (Préfecture de Zio) ".

Rappelons que cet arrêté a été signé par le Ministre de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales d'alors, M. Gilbert BAWARA avec l'ampliation du Secrétaire Général, M. DOUTI Lardja, le 30 septembre 2014.

Pour la petite histoire, toujours de l'avis du porte-parole rencontré, " il faut rappeler qu'Adidokpo " autrefois appelé Bè Condji avait une administration solide illustrée par les différents règnes qui avaient conduit la destinée de ses habitants dont entre autres règnes : Togbui Aziamadi Amekoeho Koumondi 1909-1932, Togbui Tohlan Aziamadi Amekoeho 1932-1954, Togbui Akakpo Sodjati Amekoeho 1954-1981, Togbui Koffi Moudo Aziamadi de 1981 à ce jour. "

Aussi a-t-il précisé que " sous le règne de Togbui Akakpo Sodjati Amekoeho, une solidarité remarquable était remarquable autour de lui. La mobilisation de tous les fils de Bè Condji était grande et avait permis de tracer la première piste de Bè Condji-Adangbé en 1973. En 1977, pour les besoins de développement, notamment l'école, Bè Condji se voit dans l'obligation de changer de nom pour devenir Adidokpo ". En référence du milieu de l'ancienne ferme habitée par les chasseurs venus de Tozopé (Adangbé).

Des discussions avec notre interlocuteur, il se pose une interrogation : "pourquoi depuis 1909, la Collectivité EGU-DZAKU ne s'est jamais sentie concernée par les affaires et jugements dans le village ? La même question est valable pour le Trône d'Adangbé qui nous envoie régulièrement des courriers de l'administration au nom du chef du village d'Adidokpo dont nous disposons de plusieurs preuves".

Selon toujours le porte-parole des " AZIAMADI ", pourquoi Mr AGBEDESSESI Kodjo dit Agbéko peut se permettre de mobiliser une trentaine de personnes du village d'Adangbé sis à 9 kilomètres environ du village d'Adidokpo (Bè Condji) pour motif de protester contre un Arrêté ministériel de reconnaissance de la chefferie traditionnelle qui y a été délivré après des enquêtes administratives ? Plus encore, les créateurs d'un village et ceux qui prétendent être les propriétaires du terrain

ayant suivi à la création dudit village, entre les deux parties qui peut primo être qualifié d'autochtone ? Et secundo qui peut détenir l'autorité administrative (Chefferie) ?

En fait, M. Agbeko Kodjo AGBEDESSESI n'ayant de poids à Adidokpo et surtout ne dispose d'aucun membre de sa famille à Bè Condji, actuel Adidokpo et pour se faire entendre, se voit obligé de faire import-export de quelques habitants d'Adangbé pour organiser une manifestation de protestation comme nous l'avions connue le samedi 18 juillet 2015. La preuve est que tous les manifestants après avoir passé à l'action étaient avec honte retournés à Adangbé, selon notre interlocuteur.

Poursuivant ses efforts d'éclaircissements, le porte-parole des " AZIAMADI " confirme l'existence bel et bien d'une ferme qui s'appelle " Adidokpo " au lieu dit " Kopégan " que la Collectivité EGU-DZAKU s'est appropriée comme étant un héritage de son grand-père EGOU et affirme par ailleurs que le village de Bè Condji se situe à environ trois kilomètres de la ferme créée par les propriétaires terriens.

Aujourd'hui, selon le récit de notre interlocuteur, ladite ferme des propriétaires terriens (ancien Adidokpo) n'existe plus pour la simple raison qu'il y avait eu une épidémie de choléra assimilée à un envoutement qui a ravagé toute la ferme. Ce qui avait poussé presque tous ses résidents à se réfugier les uns au Ghana, d'autres dans leur village d'origine Adangbé. Feu Agbedessi aurait trouvé ensuite refuge chez le feu Aziamadi Amekoeho à Bè Condji car n'ayant pas de chez à Adangbé tout simplement parce qu'étant originaire de Vogan. Malheureusement, il ne fit pas long feu à Bè-Condji, actuel Adidokpo.

Des dires du porte-parole Des "AZIAMADI", c'est le lieu d'éclairer l'opinion sur l'origine réel des AGBEDESSESI. "Le fameux AGBEDESSESI Kodjo Agbéko qui continue de faire des problèmes n'a aucun lien parental avec la Collectivité EGU d'Adangbé, originaire d'Agoué Djigo au Bénin dont leur arrière parent s'appelait BILL CATARIA, père de la grande famille Kodjovi de Tozopé Adangbé", a renchéri le porte-parole.

Dans la lignée de Kodjovi, poursuit notre interlocuteur, " on a de coutume les noms tels que Ahlin, Ahlonko, Ahléba, Ahlinba ... et pour preuve, on ne retrouve pas dans les AGBEDESSESI de pareils noms. Nous nous demandons donc à quoi joue réellement Mr AGBEDESSESI Kodjo Agbéko ? ".

A suivre...

Zozo

L'APPEL DU PREMIER MINISTRE DEPUIS LE 'BERCEAU DU



Photo de famille à l'issue de la rencontre

PEUPLE EWÉ'

Le Premier ministre, Komi Sélon Klassou, a pris part vendredi à Notsé (95 km de Lomé) à une rencontre organisée par le Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) sur le thème de la réparation des victimes dans le processus de justice transitionnelle.

Le Togo avait mis en place la Commission 'Vérité, justice et réconciliation' (CVJR). Le HCRRUN est désormais chargé de contribuer à l'instauration d'un climat social et politique apaisé nécessaire à la réconciliation et de lancer le dispositif d'indemnisation des victimes.

'La problématique des réparations étant une question fondamentale d'une société divisée et désireuse de se forger un avenir plus harmonieux malgré ses contradictions, ses douleurs, et ses frustrations, le gouvernement ne peut qu'adhérer, accompagner et soutenir le processus', a souligné M. Klassou lors de son intervention.

Réconcilier, c'est bien, mais la réparation des préjudices subis, par ses effets restaurateurs, permettra de poursuivre avec plus de chances de réussite l'œuvre de construction du vivre-ensemble, a-t-il indiqué.

M. Klassou depuis Notsé, 'berceau du peuple Ewé, symbole de la famille unie', a invité tous les togolais à la réconciliation.

@republicoftogo

DES MILITANTS DE L'ANC CROIENT ENCORE EN UNE LUTTE POUR REPRENDRE LA VICTOIRE DE LEUR CANDIDAT



Jean-Pierre Fabre et les siens

Le candidat malheureux du CAP 2015 (selon le président de la Céni, Taffa Tabiou), Jean-Pierre Fabre est de retour de l'Europe depuis samedi dernier. En Europe, le président de l'ANC est allé, selon les informations, montrer les preuves de sa victoire aux partenaires du Togo. Une " victoire volée " par Faure Gnassingbé qui s'est fait proclamé par la Céni, vainqueur de la présidentielle du 25 avril dernier.

Du coup, ce retour galvanise les militants qui disent attendre " le mot d'ordre du président (ndlr, Jean-Pierre Fabre) " pour agir et reprendre la victoire. Est-ce à dire que le parti orange envisage reprendre ses manifestations de rue pour exiger sa victoire ?

Déjà, l'on se demande si Jean-Pierre Fabre a réussi à convaincre la communauté internationale de sa victoire. Dans tous les cas, on parle d'une prochaine rencontre du président de l'ANC avec les médias pour faire un compte rendu de son périple européen.

" Nous sommes là, toujours déterminés. On n'attend que le Président. Nous ferons ce qu'il dira, parce que c'est lui que nous avons choisi le 25 avril dernier ", a indiqué un militant. Et c'est le même sentiment qui anime la majorité de ces militants.

@icilome

Zozo

OBAMA DOIT FAIRE D'AVANTAGE POUR L'AFRIQUE



Dans un communiqué publié lundi, la Fondation Pax Africana, basée au Togo, a salué la première visite d'un président américain au siège de l'Union africaine (UA).

'Cette visite historique et symbolique de Barack Obama est appréciable. Pax Africana encourage le 44e Président des Etats-Unis à s'investir davantage personnellement dans le positionnement de la diplomatie politique et économique de Washington à l'égard de l'Afrique', souligne le communiqué.

La Fondation estime aussi que 'le premier Président noir des USA a marqué tout au long de son premier mandat Pax Africana a été fondée et est dirigée par l'ancien Premier ministre togolais Edem Kodjo.

@republicoftogo

ECONOMIE : CONTOURGLOBAL EN DISCUSSION AVEC LE BENIN

L'Américain ContourGlobal, déjà opérateur de la centrale thermique de Lomé, est en négociation avancée avec les autorités du Bénin pour construire une centrale de 200 à 300 mégawatts à la sortie de Cotonou. C'est Jeune Afrique qui l'annonce lundi. Joseph Brandt, le patron de ContourGlobal a été reçu mi-juillet par le président Thomas Boni-Yayi.

La société américaine est déjà implantée au Togo, au Nigeria et développe de nouveaux projets au Rwanda et au Sénégal.

Jeune Afrique N° 2846 du 27 juillet 2015

@republicoftogo

LES OPERATEURS CHERCHENT LES VECTEURS DE CROISSANCE

Togo Cellulaire, l'opérateur public de téléphonie mobile, vise d'ici quelques mois les 3 millions d'abonnés, a indiqué lundi Ekue Amaïzo, le responsable marketing de la société. Ils sont actuellement un peu plus de 2,6 millions, soit 85% des clients mobile dans le pays.

Pour attirer de nouveaux clients et contrer son unique challenger Moov (Maroc Telecom) TogoCel' a annoncé l'introduction pour 2016 de la 4G et du mobile banking. Moov a lancé son produit 'Floopz' en 2013.

La banque mobile connaît un essor fulgurant en Afrique en raison du très faible taux de bancarisation mais aussi du nombre spectaculaire d'abonnés à la téléphonie mobile...

@republicoftogo

ECONOMIE : LES PAYS DE L'UEMOA VONT SE Doter de SIE

Etats, entreprises industrielles, collectivités locales, tous sont confrontés à la hausse des prix de l'énergie, et à la nécessité de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Réduire la consommation d'énergie de façon durable est une nécessité.

Sans mesure, pas de progrès s'applique parfaitement à la performance énergétique, et la première chose à faire, en s'engageant dans une démarche de réduction de la consommation d'énergie, est de mettre en place un système de suivi de la performance énergétique. L'expérience montre que la mesure, par la prise de conscience qu'elle engendre et les actions simples qui en découlent, peut permettre d'économiser entre 5% et 15% de l'énergie consommée. Reste à mettre en place un SIE (système d'information énergétique).

Les pays membres de l'UEMOA s'y attellent depuis lundi à Lomé.

Quatre Etats de l'organisation à savoir - Bénin, Niger, Sénégal et Togo - disposent déjà de SIE grâce au soutien technique de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable...

@africafime

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Une progression de 0,2% du niveau des prix en Juin

SELON L'INSTITUT National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) En juin 2015, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi la hausse observée en mai 2015. Il a connu en effet une progression de 0,2% contre 1,4% le mois précédent. Cette hausse est essentiellement due à celle des prix des produits des fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (+0,5%) ; " Restaurant et Hôtels " (+0,5) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation " Transports " (+0,2%) ; "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (+1,8%) et " Santé " (+0,4%).

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) indique que la hausse observée au niveau des fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ", est essentiellement due aux postes suivants : " Tubercules et plantain " (+9,0%) ; " Poissons et autres produits séchés ou fumés " (+1,5%) ; " Légumes secs et oléagineux " (+7,2%) ; " Autres produits à base de tubercules et de plantain " (+5,2%) ; " Céréales non transformées " (+0,4%) ; " Autres produits frais de mer ou de fleuve " (+10,3%) ; " Bœuf " (+1,1%) ; " Autres fruits frais " (+1,8%) et " Farines, semoules et gruaux " (+2,3%).

Dans le même temps, " Légumes frais en fruits ou racine " (-4,4%) ; " Sucre " (-9,0%) ; " Agrumes " (-9,8%) ; " Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a1 " (-1,1%) ; " Légumes frais en feuilles " (-2,8%) ; " Poissons frais " (-2,6%) et " Boissons non alcoolisées artisanales " (-6,4%) ont amorti la hausse de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ". Les postes " Restaurants, cafés et établissements similaires " (+0,5%) et " Carburants et lubrifiants " (+0,6%) ont influencé l'accroissement noté respectivement au niveau des fonctions de consommation " Restaurants et Hôtels " et " Transports ".

Quant à la fonction de consommation " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants ", le poste " Vin et boissons fermentées " (+11,0%), explique l'augmentation observée. Enfin, la progression de la fonction de consommation " Santé " est portée par le poste " Médicaments traditionnels " (+3,6%).

Les plus fortes hausses

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : " Tomates rondes (Pomme) " (+47,5%) ; " Maïs séché en grains crus vendu au grand bol " (+7,2%) ; " Igname " (+12,6%) ; " Salade verte locale (Laitue) " (+105,6%) ; " Akpala fumé (Chinchard) " (+5,0%) ; " Sardinelles fumées (Adiadoè) " (+8,6%) ; " Manvi fumé (Hareng) " (+20,9%) ; " Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat) " (+2,3%) ; " Haricots blancs secs " (+9,8%) ; " Bouillie de maïs sucrée (Aklui zogbon) " (+4,9%) ; " Bananes douces " (+18,2%) ; " Farine de manioc (Gari) " (+19,6%) ; " Arachide décortiquée crue " (+11,0%) ; " Carottes " (+44,5%) ; " Oranges locales " (+9,9%) ; " Essence super de rue " (+4,6%) ; " Tchoukoutou local artisanal " (+17,9%) ; " Herbe Zangara pour paludisme " (+9,5%) ; " Crevettes fraîches (Bolou momou) " (+39,4%) ; " Viande de boeuf avec os au kg " (+1,6%) et " Riz local longs grains vendu au petit bol " (6,0%).

Les plus fortes baisses

S'agissant des produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer :



Les tomates rondes connaissent une forte hausse: +47,5%

Gombos frais " (-51,4%) ; " Riz importé brisé vendu au petit bol " (-8,0%) ; " Adémé " (-23,1%) ; " Charbon de bois " (-5,5%) ; " Riz importé longs grains vendu au petit bol " (-4,1%) ; " Saloumon fumé " (-9,5%) ; " Sucre raffiné en poudre " (-15,4%) ; " Citrons " (-42,0%) ; " Doèvi fumé (Anchois) " (-2,5%) ; " Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin) " (-9,6%) ; " Chinchard frais (Akpala momou) " (-2,4%) ; " Jus de citron " (-13,4%) et " Tapioca petit grain " (-7,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une stabilité tout comme le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une hausse de 0,2% contre une hausse de 0,3 % le mois précédent.

Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 1,7%. Celui des produits énergétiques a connu une baisse de 0,6%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont augmenté de 0,9% et ceux des produits importés ont en revanche diminué

de 0,6%.

Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire ont connu une progression très remarquable (+2,7%), loin devant le secteur secondaire (+0,2%).

La nomenclature suivant la durabilité révèle que les produits non durables ont contribué à la hausse de l'indice (+0,8%).

EVOLUTION TRIMESTRIELLE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) annonce le niveau des prix du mois de juin 2015, comparé à celui du mois de mars 2015 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,6% sous l'influence notoire de la hausse des prix des produits de la fonction de consommation ; " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (+5,4%) et dans une moindre mesure des fonctions de consommation ; " Restaurants et hôtels " (+0,5%) ; " Articles d'habillement et chaussures " (+0,6%) et " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (+4,4%) .

S'agissant des nomenclatures suivant les secteurs de production, cette variation trimestrielle est due particulièrement à la flambée des prix du secteur primaire (+12,8%). Suivant la durabilité, cette hausse est liée principalement aux produits non durables (+3,2%).

Concernant la provenance, la hausse

de l'indice est surtout influencée par les prix des produits locaux (+ 2,6%).

EVOLUTION ANNUELLE

Par rapport à juin 2014 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une hausse de 1,4% due surtout à l'influence conjuguée de la progression des prix des produits des fonctions " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (+4,8%) ; " Restaurants et hôtels " (+0,9%) ; " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (+1,0%). Par contre, la fonction de consommation " Transports " a chuté de 3,1%.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, les prix des produits frais ont augmenté de 6,6% et ceux produits de l'énergie ont baissé de 3,0%.

Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+2,6%). Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 2,5% et 1,3%.

Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général est considérablement due à l'évolution des prix des produits des secteurs primaire (+8,3%) ; secondaire (+0,9%) et tertiaire (+0,2%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,0% contre 0,9% en mai 2015. En mai 2015, ce taux était de 0,2% dans la zone UEMOA contre 0,1% en avril 2015. En mars et février 2015, on a observé une stabilité des prix dans cette zone.

La BOAD envisage de lever 500 millions de dollars sur les marchés internationaux au cours du dernier trimestre 2015

MONSIEUR CHRISTIAN ADOVELANDE, Président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a donné une conférence de presse au siège de l'institution à Lomé. Cette conférence de presse a réuni une trentaine de journalistes représentant des médias publics et privés des Etats de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), ainsi que des médias internationaux.

Les échanges ont porté sur les ambitions de la BOAD pour les prochaines années, telles qu'elles sont exprimées dans son Plan stratégique 2015-2019. Ces ambitions ont été abordées en rapport avec deux événements récents: l'obtention d'une notation internationale de qualité, et l'accréditation de la BOAD comme entité régionale d'implémentation du Fonds pour l'Environnement mondial (FEM).

En ce qui concerne la notation, les agences internationales Moody's et Fitch ont chacune classé la BOAD - respectivement le 15 mai et le 11 juin - dans la catégorie des notes dites d' " investissement ". Les deux agences fondent leur appréciation positive, notamment sur les performances financières de la BOAD, le soutien dont l'institution bénéficie de la part de l'ensemble de ses actionnaires, ainsi que sur la qualité et la stabilité de la gouvernance de l'institution.

Quant à l'accréditation au FEM, elle est intervenue lors de la 48ème session du Conseil d'administration du Fonds, tenue du 2 au 4 juin 2015 à Washington. Elle renforce la BOAD dans sa volonté d'assister ses Etats membres dans leurs efforts de promotion

de projets et programmes environnementaux. Le FEM accorde des aides financières aux pays en développement ou en transition pour réaliser des projets dans les domaines de la biodiversité, du changement climatique, des eaux internationales, de la dégradation des sols, de la couche d'ozone et des polluants organiques persistants.

Changement d'échelle

" Avec une crédibilité internationale renforcée, c'est la possibilité d'un changement d'échelle qui se présente aujourd'hui à la BOAD ", a déclaré le Président Christian ADOVELANDE, avant de préciser que " la notation internationale et l'accréditation au FEM sont à placer dans le contexte de la mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2019 de la BOAD ". S'appuyant largement sur la volonté d'émergence économique des Etats membres, ce Plan définit 4 axes principaux :

-Accélération de l'intégration régionale par un financement soutenu des infrastructures, notamment par l'allocation de 50% des financements de la BOAD à des projets régionaux ;

-Soutien à la croissance inclusive, à la sécurité alimentaire et au développement durable ;

-Accompagnement des entreprises et des Etats, développement de l'ingénierie du financement et des services, avec un accent particulier sur la promotion des projets en partenariat public-privé ;

-Approfondissement du processus de mobilisation de ressources.

Priorité à la mobilisation des ressources

Sur ce dernier point, le Marché

financier régional demeurera une base de refinancement pour la BOAD. L'institution a joué un rôle précurseur en lançant en 1993 la première émission d'emprunts obligataires sur ce marché. Avec 913 milliards CFA de fonds levés à ce jour, la BOAD se positionne comme le premier émetteur non souverain de la zone UEMOA. Mais les marchés financiers internationaux deviendront en volume la principale source d'emprunt de la BOAD. Le Président Christian ADOVELANDE a ainsi annoncé que la BOAD envisage de lever 500 millions de dollars sur ces marchés, au cours du dernier trimestre de 2015.

En outre, la BOAD a entamé des démarches auprès des autorités de l'UEMOA pour la mise en place de mécanismes innovants pouvant permettre la levée de ressources concessionnelles internes. Celles-ci lui permettraient de mieux soutenir les projets de développement de ses Etats membres, notamment dans les secteurs des infrastructures et de la sécurité alimentaire.

En somme, la mobilisation de ressources, en qualité et quantité suffisantes sera pour la BOAD une priorité absolue, si elle veut traduire dans les faits la vision qui sous-tend son Plan stratégique 2015-2019, à savoir, devenir à terme, " une banque de développement forte, pour l'intégration et la transformation économiques en Afrique de l'Ouest ". L'accès à une notation internationale de qualité et l'accréditation comme entité régionale d'implémentation du FEM y contribueront grandement.

Source : APO

POLITIQUE/ SCAPE :

Le Gouvernement Klassou mise sur les axes prioritaires pour le développement des secteurs à fort potentiel

LE NOUVEAU gouvernement togolais veut s'appuyer sur le cadre de référence qu'est la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi en abrégé (SCAPE) qui prend aussi en compte les grandes orientations de la vision Togo 2030. Le Premier Ministre Komi Sélom Klassou l'a réaffirmé devant les députés lors de la présentation de la politique générale de son gouvernement. Pour lui, le Gouvernement reprendra à son compte les éléments fondateurs de cet outil stratégique.

Miser fortement sur l'Agriculture

Le Gouvernement entend à cet effet miser sur l'agriculture pour donner à l'économie du pays, l'impulsion nécessaire à la création de richesses et d'emplois viables. " Le premier enjeu est donc de produire encore plus pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et réduire le déficit de la balance commerciale alimentée par les importations croissantes de produits alimentaires stratégiques", a dit Komi Sélom Klassou.

A cet effet et dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), le Gouvernement poursuivra la modernisation et l'accroissement de la production agricole à travers le renforcement des efforts de mécanisation et de mise à disposition des intrants, la poursuite du développement des périmètres irrigués et des travaux d'aménagement de nos bas-



Komi Sélom Klassou, Chef du Gouvernement

sins hydrographiques, notamment ceux de l'Oti dans la région des Savanes, du projet de développement de riz de la région de la Kara, de Mô dans la région Centrale, du Mono allant de la région des Plateaux à la région Maritime puis de Djagblé, d'Agoméglou et de Mission Tové dans la région Maritime.

Pour l'ensemble du secteur agricole, l'Etat renforcera son rôle de régulateur et de facilitateur à travers une meilleure organisation des acteurs du monde rural. La même attention sera accordée au renforcement de l'appui-conseil pour la modernisation des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation.

L'objectif final est l'intégration effective de nos agriculteurs dans la filière agro-industrielle et l'amélioration des revenus et des conditions de vie des paysans.

Renouer avec les exigences de la gouvernance d'entreprise dans le secteur des mines

Dans le domaine des mines, l'action du Gouvernement s'articulera autour de la réaffirmation du rôle majeur de l'Etat dans ce secteur clef, annonce Komi Sélom Klassou. " Le Gouvernement sera en effet garant de la mise en œuvre effective de notre stratégie de développement industriel basée sur la conjugaison du développement minier avec les exigences de l'aménagement du territoire", affirme-t-il.

Selon le locataire de la Primature, compte tenu des difficultés que le secteur des phosphates a connues ces dernières années, il est nécessaire de renouer avec les exigences de la gouvernance d'entreprise dans ce secteur et d'investir massivement dans le renouvellement des outils de production pour impulser une

croissance soutenue de la production et de l'exportation.

A cet effet, nous encouragerons fortement la construction d'usines d'intrants en vue d'accroître la valeur ajoutée de la filière phosphate. La construction d'infrastructures socio-économiques au profit des localités de la zone de production devront naturellement accompagner ce développement.

" Avec nos importantes réserves de clinker, de fer, de marbre et de granulats, les industries extractives togolaises sont promises à un bel avenir, pour peu que nous prenions les mesures idoines pour en faire des sources de croissance et de création d'emplois", a dit Komi Sélom Klassou, poursuivant que la ligne de conduite dans ce domaine consistera à ajouter systématiquement de la valeur à nos produits, en transformant dans la mesure du possible nos matières premières sur place avant leur exportation. Une telle option impose de jeter les bases de l'industrialisation du pays.

" Nous travaillerons à l'éclosion des potentialités dans ce secteur à travers la densification et l'élargissement de la base du tissu industriel intégré. Pour y parvenir, nous accompagnerons la naissance des industries légères de transformation des produits agricoles et les industries de fabrication par des mesures incitatives et par un soutien adéquat pour une plus forte présence de nos produits finis et semi-finis sur le marché régional et même mondial", a dit Komi Sélom Klassou.

Koudjoukabal

Culture / Société :

Le comédien Ablodévi Eklou-Natey admis à l'hôpital après un accident de circulation : APPEL AU SOUTIEN

IL EST des hommes qui passent leur chemin sans se soucier du regard qu'on leur accorde. Il est des hommes qui quotidiennement ne cherchent qu'à faire leur travail, celui pour lequel ils ont été " appelés ". Ils le font mais surtout ils le font bien. Dans l'amour et le respect non seulement du prochain mais aussi de la patrie.

Dans la profession encore négligée qu'est le théâtre dans notre pays, on trouve aussi ces hommes. Parmi eux, le doyen des comédiens togolais Ablodévi Eklou-Natey, grand comédien reconnu pour ses multiples talents de jeu d'acteur, de déclamation et de chant au Togo et au-delà. Ancien sociétaire de la troupe nationale du Togo et fonctionnaire d'Etat à la retraite, cet infatigable de la scène a plus de 60 ans de carrière derrière lui. A 74 ans et encore en activité, le comédien s'apprêtait à interpréter ce 29 juillet à l'Institut Goethe le personnage Shitz dans la pièce éponyme d'Hanokh mise en scène par Rodrigue Norman avant qu'il n'ait été victime d'un accident de circulation.

Cet accident survenu le 22 juillet, duquel il sort avec plusieurs fractu-



Le doyen Eklou-Natey Ablodévi sur son lit d'hôpital après l'accident

res à la jambe, un déboitement de la hanche et quelques blessures, l'a conduit au CHU Tokoin où il est hospitalisé et attend d'être opéré. Le hic est que le coût de l'opération qui

avoisine le million peine à être réuni. On attend des solidarités de tous, y compris des Hautes Autorités de ce pays, pour réunir cette somme qui au regard des services que cet

homme a rendu à la Nation Togolaise, reste dérisoire.

Pour rappel, Monsieur Ablodévi Eklou-Natey a été élevé le 26 avril 2014 au rang d'Officier de l'Ordre National du Mérite par le Chef de l'Etat. Puisse cette reconnaissance de l'Etat Togolais saluée par la profession ne pas être qu'une reconnaissance de façade.

Toute personne qui souhaite apporter son soutien à Monsieur Ablodévi Eklou-Natey pourrait le faire soit par la Maison des Artistes de Baguida soit directement via sa famille. Voir les contacts ci-dessous.

Quant à la représentation du mercredi 29 juillet au Goethe Institut, en accord avec le comédien, elle est maintenue. L'équipe est à pied d'œuvre pour adapter le spectacle en faisant recours notamment à un mode de représentation mécanisé, entendez par là la vidéo. Ce sera aussi l'occasion pour le public de manifester à la fin de la représentation son soutien à Monsieur Eklou-Natey.

Contact

- Maison des Artistes :
Tel : +228 91 99 90 04 /
mda.baguida@gmail.com
- Famille Eklou-Natey
Tel : 90 21 50 00

Zozo

EDUCATION : NOUVEAUX MODÈLES D'ENSEIGNEMENT

Les universités togolaises, via le LMD (Licence Master Doctorat), entendent promouvoir la culture de la réussite chez les étudiants et l'excellence auprès du corps enseignant. Entamée il y a 10 ans, la réforme est un succès, mais rien ne doit être figé et les améliorations sont permanentes. C'est dans ce cadre que se déroule une réunion de 3 jours à Lomé qui rassemble les responsables du monde universitaire, ceux du ministère de l'Enseignement supérieur et des experts de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Si l'un des objectifs est d'avoir des enseignants mieux formés et un management plus performant, la priorité concerne également la modernisation de l'offre de formation. Tout est lié, explique Octave Nicoué Broohm, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le LMD introduit notamment l'obtention de crédits pour chaque unité d'enseignement validée (ce qui correspond à une ou plusieurs matières), avec la possibilité de les transférer d'une université à une autre. Cette mesure, associée au découpage en semestres des parcours, vise à favoriser la mobilité nationale et internationale des étudiants.

Le système LMD exige non seulement la mise en place de nouveaux mécanismes de gouvernance, de modèles d'enseignement et d'apprentissage plus cohérents et plus pratiques. En matière de recherche, le besoin d'une mutualisation des compétences par la création de pôles d'excellence s'est imposé.

@republicoftogo

GERRY KOMANDEGA TAAMASE PRÉPARE POUR L'ALTERNANCE EN 2025, LE CAP 2015 Y CROIT AVANT LA FIN DE CETTE ANNÉE



Gerry Komandega Taama, pdt du NET

Le 3ème candidat malheureux à l'élection présidentielle du 25 avril dernier, en termes de nombre de suffrages exprimés et président du Nouvel engagement togolais (NET), Gerry Komandega Taama persiste et signe qu'il sera le candidat du Combat pour l'alternance politique en 2025 (CAP 2025). " Nous sommes le candidat du CAP 2025 parce que nous considérons que nous aurons largement le temps de continuer à mûrir. Pour préparer 2025, il faut commencer à avoir de l'expérience, à aller à la rencontre des Togolais et à construire une personnalité et une candidature ", a déclaré l'ancien officier des Forces armées togolaises (FAT) sur la radio Kanal FM le vendredi dernier. Tout en estimant que le processus électoral qui a conduit à l'élection présidentielle d'avril 2015 gagnée selon les résultats officiels par Faure Gnassingbé avec 58,77% des suffrages exprimés, était " inclusif " et " apaisé ", l'acteur qui s'est lancé en politique il y a seulement trois (3) ans, a cependant fait savoir qu'il y a plusieurs insuffisances relatives au code électoral, aux moyens mis à la disposition des candidats et au professionnalisme de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Il y a quelques jours, l'un des responsables du Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015) qui a eu pour candidat à l'élection présidentielle dernière, Jean-Pierre Fabre, arrivé 2ème après Faure Gnassingbé avec 35,19%, selon les résultats de la Cour constitutionnelle, a cependant estimé que l'alternance est encore possible avant la fin de cette année. Le CAP 2015 n'est toujours pas d'accord avec les résultats proclamés par la Cour constitutionnelle. Selon cette coalition de cinq (5) partis politiques de l'opposition, c'est Jean-Pierre Fabre qui a été élu à cette présidentielle. Et pourtant, la CENI a rendu récemment son rapport du processus électoral, ce qui clôt définitivement le processus électoral. La prochaine élection présidentielle aura lieu en 2020.

@afreepress

ZOZO

SANTÉ SEXUELLE ET DE LA REPRODUCTION : L'ONG JOURDAIN VIE ET SANTÉ (JVS) AU CHEVET DES JEUNES ET ADOLESCENTS

" Le Togo avec 30,7 % de jeunes de 10 à 24 ans, n'échappe pas aux phénomènes de grossesses et de mariages précoces. Le taux de grossesse précoces chez les jeunes de 15-19 ans est de 17 % et varie d'une région à une autre, entre 25,3 % pour la région de la Kara et 12,6 % dans les savanes. Quant aux mariages forcés, le tiers des femmes, soit 7 % dont l'âge est compris entre 15 et 49 ans se sont mariés avant l'âge de 15 ans ". Au regard des chiffres " désolants ", l'ONG Jourdain vie et santé (JVS) organise ce mercredi 29 juillet à Tsévié (ville située à 35 Km de Lomé) à l'endroit de la jeunesse togolaise, une journée de plaidoyer dénommée " la journée flambeau des jeunes ". Le but de cet événement est de donner la parole aux jeunes et adolescents pour leur permettre de s'exprimer sur leurs droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction et partant de là favoriser leur accès aux différents services de santé sexuelle et de reproduction. Plus de 500 jeunes issus de six (6) associations de la préfecture de Zio, Yoto, Bas-mono, et Vo et 2000 jeunes du Réseau national des organisations de jeunes au Togo, des syndicats et des établissements scolaires sont attendus pour cet événement.

@afreepress

POLITIQUE/RÉCONCILIATION: LE GOUVERNEMENT RÉAFFIRME LA VOLONTÉ DU GOUVERNEMENT À ASSURER AU HCRRUN LES "CONDITIONS IDOINES"

Le Premier ministre togolais Sélom Komi Kllassou a réaffirmé à Notsé la volonté du gouvernement à assurer au HCRRUN les "conditions idoines lui permettant de répondre, dans la mesure des moyens de l'Etat, aux aspirations des victimes et du peuple togolais tout entier qui aspire profondément aux valeurs de pardon, de tolérance et du vivre-ensemble".

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) est un organe chargé de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR).

Il devra aider à mener des actions de nature à contribuer à l'instauration d'un climat social et politique apaisé nécessaire à la réconciliation nationale, promouvoir les valeurs de coexistence pacifique, la culture du dialogue et de la solidarité, l'acceptation de la diversité de pensées et d'opinions, et promouvoir à travers toutes les instances, entre tous les acteurs de la vie nationale, la réconciliation, la paix, et l'unité nationale.

Dans le but de trouver le modèle de réparation qui peut être appliqué au Togo, représentants des ministères et des institutions de la république, responsables de la société civile et professionnels des médias se sont penchés sur le thème la semaine dernière dans la ville de Notsé.

Selon le Premier ministre, " le programme de réparation proposé par la CVJR et endossé par le gouvernement comporte nombre de dimensions dont la mise en œuvre exige plusieurs approches que doit étudier et exploiter le HCRRUN à qui le gouvernement renouvelle sa disponibilité, son appui et son accompagnement total".

@savoirnews

SOLIDARITÉ ENTRE LE TOGO ET L'EGYPTE

Faure Gnassingbé a adressé jeudi un message de félicitation à son homologue égyptien Abdel Fattah Al-Sisi à l'occasion de l'anniversaire de la révolution.

Le chef de l'Etat se réjouit de la qualité des relations de coopération et de solidarité entre le Togo et l'Egypte et réaffirme son engagement à œuvrer pour la consolidation et à la diversification de ces liens.

La fête nationale égyptienne a été endeuillée par la mort de 21 personnes lors d'une collision sur le Nil. Le président Faure Gnassingbé a transmis aux familles des victimes ses sincères condoléances.

@republicoftogo

Culture / Akpéma :

L'initiation de la jeune fille vierge chez les Kabyè succède aux Evala

LES RIDEaux sont tombés sur les luttes Evala chez les Kabyè, point d'orgue des cérémonies initiatiques des jeunes hommes de cette ethnie qui accèdent ainsi à la classe des adultes. Le penchant féminin connu sous le nom de Akpéma prend le relais. Son initiation commence également autour de 18 ans. La tradition veut qu'elle soit vierge avant l'initiation car cette initiation la prépare au mariage.

La cérémonie en elle-même, est une procession de jeunes initiées nues, la hanche seulement ceinte de perles, " kédjissi ". La procession les conduit jusqu'à un endroit - la grande maison chez certains, la montagne chez les autres - où on les fait asseoir sur une pierre. Là, les versions diffèrent :

Pour certains, comme M. TELOU, chef de canton de Yadè Bohou, si la jeune fille n'est pas vierge et s'assoit sur cette pierre, du sang coulera de son sexe. D'autres disent qu'elle se fera piquer par les abeilles (Tchôchô, le prêtre traditionnel de Yadè Bohou). Le fait est qu'aujourd'hui, s'asseoir sur cette pierre n'est plus une contrainte. Seules celles qui savent qu'elles sont vierges, insistent à s'y asseoir. Toute virginité constatée fait la fierté de la famille.

Un couronnement de l'éducation familiale et communautaire

Il faut être épanouie mais aussi et surtout avoir été assez sage en écoutant ses parents. Il faut aussi s'instruire en suivant l'éducation sociale et scolaire. Il faut être douce en ayant appris le rôle de femme au sein de la famille et de la communauté. La cérémonie d'Akpéma vient sceller ces différents niveaux de la formation que la



Des danseuses d'Akpéma

jeune fille kabyè reçoit.

Plusieurs activités marquent cette période solennelle. La jeune fille, Akpémou (pluriel akpéma) connaît une "réclusion", temps durant lequel, entre congénères du même âge, elles sont informées sur les choses de la vie pratique. Même si à l'école, à la maison ou entre amies, elles ont pu apprendre certaines vérités sur elles-mêmes, sur la sexualité, sur l'ordre social, sur les lois, sur les codes, sur la religion, sur la morale, sur les vertus des plantes liées ou non à leur nature de femmes, même si elles en savent de plus en plus très tôt, dans les moments de réclusion, elles sont initiées plus en profondeur et saisissent le sens que la tradition donne à toutes ces choses. C'est un pan caché de la réalité de leur monde qui alors s'ouvre à elles.

Aujourd'hui, l'initiation n'est plus obligatoire. Pour les filles qui le veulent, au cours du mois de juillet, elles suivent le rituel. Un des moments forts de ces cérémonies est la procession qu'elles font toutes nues. L'autre moment fort arrive quand elles s'assoient sur la pierre sacrée. Elles sont libres de se soumettre à cette étape. Elles le font pour prouver sans crainte

aucune qu'elles sont demeurées vierges, qu'elles ont su se dominer et contrôler ce désir qui chante très tôt dans le corps de l'adolescente.

Maintenant qu'elles ont fait la preuve de cette maîtrise sur elles-mêmes, la société toute entière les acclame. On est fier d'elles. On sait qu'on peut leur confier des hautes et

lourdes responsabilités. On sait qu'elles seront des épouses patientes et honorables. On sait aussi qu'elles seront des mères douces, attentives et capables d'éduquer avec sagesse leurs enfants. Au sein de la communauté, selon les charges qu'elles pourront occuper, on sait enfin qu'elles seront dignes en toute chose. Elles ont mérité ce respect qui s'ajoute à la beauté, à la grâce, à l'intelligence des femmes de valeur.

Elles ont gravi le premier échelon qui dans la société kabyè mène les êtres de qualité vers le panthéon de l'ancestralité. A jamais, elles seront citées et honorées dans la mémoire de leur peuple.

Akpéma, la voie royale pour une vie de femme au foyer

La fin de la cérémonie est marquée par une parade des " Akpémas ". Toutes les akpémas du canton se retrouvent en un endroit: sous un arbre sacré comme ici à Lama Saoudè. Les prêtres traditionnels par un rituel donnent le départ de la procession. Tout le long des chemins, les initiées des années précédentes et les parentes chantent pour vanter surtout

les poils pubiens de leurs initiées. On compare dans les chants ces poils à une brousse sauvage, aux roseaux ou à de hautes herbes qui blessent. Si les spectateurs sont autorisés à ces parades, la présence d'une caméra par contre est interdite. Tout contrevenant est lynché et conduit à la justice et son matériel détruit.

C'est la dernière sortie des akpémas après laquelle elles peuvent aller au marché, seulement vêtue d'un slip et de soutien-gorge, la hanche ceinte de kédjissi, jusqu'à la danse " tchimou " qui marque la fin de la cérémonie d'initiation.

La tradition voulait qu'au lendemain de cette initiation, la jeune akpémou déjà promise à un jeune évalou, regagne le domicile de son fiancé. Mais auparavant, le jeune évalou organise au domicile de la jeune akpémou la danse tchimou. La caractéristique de cette danse tchimou est l'apparat, l'étalage des richesses du fiancé. Le fiancé, ses parents et ses amis offrent des quantités impressionnantes de " souloum " (communément connu sous le nom de " tchoucoutou ", une boisson préparée à base du sorgho), des quantités qu'ils peuvent verser juste pour signifier qu'ils ne sont pas dans le besoin. Cette ostentation vise à rassurer la jeune akpémou sur la fortune de son futur époux : elle n'entre pas dans une famille indigente ; elle sera à l'abri du besoin dans la famille où elle va.

Il y a quelques années, l'église catholique sous la férule du défunt Père Adjola, a accepté de faire initier les jeunes filles à l'Eglise. Cette initiation n'a ni le même accueil, ni la même considération que l'initiation traditionnelle.

Koudjoukabalou (sources togocultures.com et touristafrik.com)

Sport/ Amétotoa 2015 :

29 athlètes ont reçu leur billet pour la demi-finale

ILS SONT 29, les athlètes d'haltérophilie et de culturisme qui vont prendre part le 9 août prochain à la plage de Lomé à la demi-finale de l'édition 2015 d'Amétotoa. Ils étaient 35 athlètes à prendre part à la pré-sélection qui a eu lieu ce dimanche dernier au Centre communautaire de Tokoin à Lomé. 29 athlètes ont été retenus à l'issue de trois (3) épreuves, à savoir le Power Lifting (le coucher, le squat et le soulever de terre), l'épaulée jetée et le Posing.

Deux (2) catégories vont animer la scène ce 9 août : les poids légers (moins de 90 kg) et les poids lourds (plus de 90 kg). En Power lifting, six (6) athlètes légers et onze (11) lourds vont se mesurer tandis qu'en épaulée jetée, ils sont au nombre de 12 athlètes à se mesurer et six (6) lourds vont essayer de se départager. En Posing (Body building), quatorze (14) athlètes vont se mesurer.

Pour Lazar Kenou, conseiller du comité d'organisation, " cette présélection a donné une bonne image avec le déplacement du public et l'engouement suscité déjà chez les spectateurs est très grand, ce qui nous permet de dire que la demie et la finale seront une grande fête à la plage de Lomé, les athlètes sont très en forme. " pour la pré-sélection, les moins de 90 kg et



Les athlètes retenus en mode exhibition

les plus de 90 kg doivent soulever une charge et celui qui n'arrive pas au niveau de l'un des catégories est disqualifié pour continuer la compétition. Plusieurs innovations ont été notées lors de cette présélection. " Nous avons ensemble inséré des épreuves que l'édition 2014 n'avait connues. Il s'agit de l'épaulée jeté ; Cette épreuve permet de connaître les aptitudes de l'athlète à travers la coordination de deux mouvements en même temps (l'épaulée et le jeté). Les qualités de force nécessaires à la performance sont plus importantes qu'à l'arraché.

Elle comprend plusieurs phases de la position du départ avec le buste qui

est plus redressé qu'à l'arraché, le soulevé jusqu'au-dessus des genoux, la

phase de transmission ou d'ajustement avec un point de puissance plus bas du fait de la prise de mains plus serrée puis la phase de stabilisation ou du redressement maîtrisé ; et le soulever de terre auxquels se sont soumis les athlètes, deux épreuves olympiques qui n'ont jamais été essayées au Togo ", a-t-il indiqué. " Ça n'a pas été facile et vouloir c'est pouvoir, être un athlète de body building n'est pas du tout facile mais seul le travail paie, et je pense défendre mon titre de champion lors de cette 2ème édition ", a déclaré Yannick le gros bras. Rendez-vous les 09 et 16 août à la plage de Lomé pour la demi-finale et la grande finale.

Dodo ABALO

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015



Cette carte, propriété de l'OTR, est strictement personnelle. Elle doit être utilisée uniquement dans le cadre professionnel et doit être restituée en cas de cessation d'activité. Toute falsification constitue une faute lourde.

En cas de découverte, merci de s'adresser au Commissariat Général de l'OTR à l'adresse suivante :

41, rue des Impôts, O2 B.P. 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour tout renseignement,
composer le **8201**

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE BADGE

- Une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé
- Une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire
- Un formulaire de demande dûment rempli
- Une quittance attestant du paiement des droits d'établissement des badges



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
MON DROIT À DÉDUCTION
EST ASSURÉ



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au **8201**
Pour signaler tout fait suspect, composez le **8280**



AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
JE CONTRIBUE À LA MODERNISATION
DE L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT
DE MON PAYS



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au **8201**
Pour signaler tout fait suspect, composez le **8280**

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net, l'INFO en Continu 24/24H
Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23/ 91 45 34 50
E-mail : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Zozo

FIFA-ANOUMA : "JE VAIS M'ASSOCIER AU CHOIX DE LA CAF"

Annoncé comme le soutien africain de Michel Platini, probable candidat à la présidence de la FIFA, Jacques Anouma fait savoir que son choix sera celui de la Confédération africaine de football.

"Michel Platini pourrait associer Jacques Anouma à sa candidature à la présidence de la FIFA". Telle est la rumeur qui se répand comme une traînée de poudre depuis la présence de l'ancien président de la Fédération ivoirienne de football (FIF) aux côtés de l'actuel patron du football européen, lors de la finale de la Ligue des champions le 6 juin dernier à l'Olympiastadion Berlin. Cette rumeur persistante s'est quasiment muée en une information officielle avec l'encadré d'un article de Jeune Afrique publié le 19 juillet 2015 et intitulé "Pourquoi l'Afrique n'aime pas Platini".

Dans cet encadré, le confrère confie que, contacté, Jacques Anouma "ne dément pas l'hypothèse" d'une future coalition avec Platini. A l'en croire, la première mission de l'ex membre du comité exécutif de la FIFA "qui dispose toujours de solides soutiens et de réseaux influents sur le continent pourrait être à la base de la restauration de l'image de l'ex international Français".

"Je ne renie pas les excellentes relations avec Michel Platini"

Il n'en fallait pas plus pour tirer Anouma de son silence et apporter un démenti formel via son site web. "Cette affirmation est inexacte. Ma surprise est d'autant plus grande que je n'ai eu aucun échange avec votre organe à ce sujet", désavoue-t-il. Sans toutefois remettre en doute ses attaches avec Platini, l'ex président de la FIF fait savoir une fois pour toutes qu'il s'alignera sur la position de la CAF en ce qui concerne le choix à venir pour la présidence de la FIFA.

"Je ne renie pas les excellentes relations que j'entretiens avec Michel Platini et bien d'autres dirigeants du football mondial. En revanche, je voudrais indiquer et que tout en restant très attentif à l'avenir du football dans le monde, je vais m'associer aux décisions que prendra la Confédération africaine de football pour sauvegarder les intérêts du football africain", tranche-t-il.

Au-delà de toute chose, cette rumeur qui a couru jusque-là n'a qu'une signification : Jacques Anouma compte dans le gotha du football africain et son rôle sur la planète football reste entier.

Source : afrik.com

AU BAYERN, GUARDIOLA A UNE MAIN DE FER, MAIS L'INSTITUTION LUI RÉSISTE ENCORE



Le départ de la légende Schweinsteiger est un indice supplémentaire de la prise de pouvoir de plus en plus ferme de Josep Guardiola sur le Bayern. Il en faudrait davantage, cependant, pour mettre en danger l'âme du club bavarois.

L'émoi est profond. L'incompréhension, même, chez certains comme Ottmar Hitzfeld. Rarement transfert n'aura suscité telle réaction en Allemagne, tant dans la presse que chez les amateurs de football. Bastian Schweinsteiger, dix-sept ans de Bayern Munich, s'est envolé vers Manchester United. Après le "boss" Uli Hoeness, au club depuis 1970 et contraint de quitter la présidence en raison de ses soucis fiscaux, après l'icône Müller-Wohlfahrt, l'emblématique docteur parti du club la saison dernière après 38 ans de loyaux services, c'est le "dieu du football" munichois qui quitte la Bavière cet été. Le Bayern perd ses tauliers les uns après les autres. De là à considérer qu'il perdrait son identité sous les coups de boutoir de son entraîneur Josep Guardiola, il y a un pas.

Ce reproche embrase les forums et autres réseaux sociaux. Guardiola, c'est un fait, n'était pas chaud pour prolonger un contrat qui courait jusqu'en 2016 et vient ainsi de laisser partir une légende locale, octuple champion d'Allemagne, vice-capitaine, âme du vestiaire, l'homme qui s'est saigné - au sens propre - pour offrir à son pays un quatrième titre de champion du monde il y a un an. Du coup, le technicien catalan s'est mis lui-même un surcroît de pression : trouver une nouvelle hiérarchie parmi ses joueurs et gagner sans Schweini. Gagner sans délai. Pour le premier match de l'ère post-Schweinsteiger, le Bayern s'est incliné à Gladbach, en amical, contre Augsburg (1-2). Anecdote, sans doute ; symbolique, surtout.

@eurosport

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration



Nuptia

Evenement-ciel

Organisation de voyage de nocces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

Traiteur Dragées **Cadeaux**
Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

Cocktails

Wedding cake

Fleurs à gogo

Bouquets à domicile

Fêtes à thème

Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures

Mise en beauté
Soins esthétiques



Ne pas jeter sur la voie publique - Nuptia Evenement Ciel

*Soufflez...
on s'en occupe!*

France:
(+33) 06 23 24 61 30
Togo:
(+228) 90 19 50 80
(+228) 90 20 05 40